



ADSI

30/09/2025
Compte de résultat



Laurent LE MERCIER

DocuSigned by:
Laurent LE MERCIER
7CD1AAC84148429...

		France	Exportation	Du 01/10/2024 Au 30/09/2025 12 mois	Du 01/10/2023 Au 30/09/2024 12 mois
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises	46 253		46 253	27 937
	Production vendue : - Biens	545		545	
	- Services	11 680 495		11 680 495	9 975 659
	Chiffre d'affaires net	11 727 295		11 727 295	10 003 597
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme			5 916	12 000
	Subventions d'exploitation			18 332	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			2 873	29
	Autres produits				
	Total			11 754 417	10 015 626
Charges d'exploitation (2)	Marchandises	Achats		69 792	40 009
		Variation de stocks		1 035	1 121
	Matières premières et autres approvisionnements	Achats			
		Variation de stocks			
	Autres achats et charges externes (3)			4 479 939	3 733 120
	Impôts, taxes et versements assimilés			120 846	143 830
	Salaires et traitements			4 144 646	3 722 945
	Charges sociales			1 876 302	1 628 262
				46 712	57 044
	Dotations d'exploitation	• sur immobilisations • sur actif circulant • pour risques et charges	amortissements provisions	4 200	
	Autres charges			20 233	1 078
	Total			10 763 710	9 327 412
	Résultat d'exploitation	A		990 707	688 214
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée	B			
	Perte supportée ou bénéfice transféré	C			
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)			1 012	
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)			43 681	50 149
	Autres intérêts et produits assimilés (4)				
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			44 694	50 149
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions			1 498	2 896
	Intérêts et charges assimilées (5)				
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			1 498	2 896
	Résultat financier	D		43 195	47 252
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)	E		1 033 902	735 466



ADSI



30/09/2025
Compte de résultat



		Du 01/10/2024 Au 30/09/2025 12 mois	Du 01/10/2023 Au 30/09/2024 12 mois
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
	Total		
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total		
Résultat exceptionnel F			
Participation des salariés aux résultats G		170 692	124 027
Impôt sur les bénéfices H		225 632	151 591
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)		637 578	459 848
Renvois			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		



Laurent LE MERCIER

DocuSigned by:
Laurent LE MERCIER
7CD1AAC84148429...

ADSI

116, Rue de Verdun
PUTEAUX

30/09/2025



ADSI

30/09/2025
Plaquette

Période du 01/10/2024 au 30/09/2025 (Bilan)

Sommaire

1	<i>Comptes annuels</i>	3
1.1	Attestation de présentation des comptes	4
1.2	Bilan actif	5
1.3	Bilan passif	6
1.4	Compte de résultat	7
1.5	Annexe	9
1.6	Bilan actif (détail)	22
1.7	Bilan passif (détail)	24
1.8	Compte de résultat (détail)	26
2	<i>Gestion</i>	29
2.1	Soldes intermédiaires de gestion	30
2.2	Situation financière	31
3	<i>Déclaration et liasse fiscale</i>	32
3.1	2065 Impôt sur les sociétés	33
3.2	2065 bis	35
3.3	2050 Bilan actif	36
3.4	2051 Bilan passif	37
3.5	2052 Compte de résultat	38
3.6	2053 Compte de résultat (suite)	39
3.7	2054 Immobilisations	40
3.8	2055 Amortissements	41
3.9	2056 Provisions inscrites au bilan	42
3.10	2057 Etat des créances et dettes	44
3.11	2058-A Détermination résultat fisc.	45
3.12	2058-B Déficit prov. non déduct.	46
3.13	Provisions non déductibles	47
3.14	2058-C Affectation du résultat	48
3.15	2059-A Détermin. plus moins-values	49
3.16	2059-B Affectation plus values C/T	52
3.17	2059-C Suivi des moins values L/T	53
3.18	2059-D Affectation plus values L/T	54
3.19	2059-E Détermination VA produite	55
3.20	2059-F Capital social	56
3.21	1330 CVAE	57
3.22	2069-RCI	60



ADSI

30/09/2025

Comptes annuels





Attestation de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entité SAS ADSI relatifs à l'exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025 qui se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : 7 237 773€
- Chiffre d'affaires : 11 727 295€
- Résultat net comptable : 637 578€

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Paris
Le 15/01/2026

Patrice RIOULT
Expert-comptable

NP2300



ADSI

30/09/2025
Bilan actif



CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Actif		Au 30/09/2025			Au 30/09/2024
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Capital souscrit non appelé					
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement			
		Frais de développement			
		Concessions, brevets et droits similaires	65 717	60 773	4 944
		Fonds commercial (1)	170 467		170 467
		Autres immobilisations incorporelles	743 130	130 318	612 811
		Immobilisations incorporelles en cours			
		Avances et acomptes			
		TOTAL	979 315	191 091	788 223
	Immobilisations corporelles	Terrains			
		Constructions	7 901	7 404	496
		Inst. techniques, mat. out. industriels	621 094	465 120	155 973
		Autres immobilisations corporelles			
		Immobilisations en cours			
		Avances et acomptes			
		TOTAL	628 995	472 525	156 470
	Immobilisations financières ²⁾	Participations évaluées par équivalence			
		Autres participations			
		Créances rattachées à des participations			
		Titres immob. de l'activité de portefeuille			
		Autres titres immobilisés			
		Prêts	48 203	4 200	44 002
		Autres immobilisations financières	86 265		86 265
		TOTAL	134 469	4 200	130 268
Total de l'actif immobilisé		1 742 780	667 818	1 074 962	1 087 642
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements			
		En cours de production de biens			
		En cours de production de services			
		Produits intermédiaires et finis			
		Marchandises	2 524		2 524
		TOTAL	2 524		2 524
		Avances et acomptes versés sur commandes	300		300
	Créances ³⁾	Clients et comptes rattachés	2 244 954	3 811	2 241 143
		Autres créances	405 910		405 910
		Capital souscrit et appelé, non versé			
		TOTAL	2 650 865	3 811	2 647 054
Divers		Valeurs mobilières de placement	75 252		75 252
		(dont actions propres :)			
		Instruments de trésorerie			
		Disponibilités	2 081 642		2 081 642
		TOTAL	2 156 895		2 156 895
Charges constatées d'avance		1 356 037		1 356 037	1 276 246
Total de l'actif circulant		6 166 623	3 811	6 162 811	5 547 856
Frais d'émission d'emprunts à étaler					
Primes de remboursement des emprunts					
Écarts de conversion actif					
TOTAL DE L'ACTIF		7 909 403	671 629	7 237 773	6 635 498
Renvois :		(1) Dont droit au bail			
		(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières		134 469	123 969
		(3) Dont créances à plus d'un an (brut)			
Clause de réserve de propriété		Immobilisations	Stocks	Créances clients	



ADSI

30/09/2025
Bilan passif

Passif		Au 30/09/2025	Au 30/09/2024
Capitaux propres	Capital (dont versé : 100 000)	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	10 000	10 000
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	1 579 264	1 319 415
	Report à nouveau		
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en instance d'affectation	637 578	459 848
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)		
	Situation nette avant répartition	2 326 843	1 889 264
	Subvention d'investissement		
Provisions	Provisions réglementées		
	Total	2 326 843	1 889 264
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
Dettes	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	112 839	310 792
	Emprunts et dettes financières divers (3)		3 117
	Total	112 839	313 909
Dettes	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)	25 169	27 821
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	876 582	835 719
	Dettes fiscales et sociales	1 423 445	1 256 254
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		37 587
	Instruments de trésorerie		
	Total	2 300 027	2 129 561
Produits constatés d'avance		2 472 893	2 274 940
	Total des dettes et des produits constatés d'avance	4 910 930	4 746 233
Écart de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF		7 237 773	6 635 498
Crédit-bail immobilier	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an		
	à moins d'un an		
	Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	4 885 760	4 718 412
(3) dont emprunts participatifs			



SAS ADSI

Annexe aux comptes
Exercice clos
Le 30/09/2025



Table des matières

1	Faits caractéristiques de l'exercice.....	2
1.1	Évènements principaux.....	2
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	2
2	Informations relatives au bilan.....	3
2.1	Actif	3
2.1.1	Immobilisations incorporelles	3
2.1.2	Immobilisations corporelles.....	3
2.1.3	État de l'actif immobilisé (brut)	4
2.1.4	Tableaux des amortissements	5
2.1.5	Amortissements de l'actif immobilisé	6
2.1.6	Immobilisations financières.....	7
2.1.7	Créances.....	8
2.1.8	Produits à recevoir	9
2.2	Passif	10
2.2.1	Capitaux propres.....	10
2.2.2	Dettes financières et autres dettes	11
2.2.3	Charges à payer	12



1 Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Évènements principaux

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général (PCG), modifié par le règlement de l'ANC 2016-07.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence,

Conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.



2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, déduction faites des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.



2.1.3 État de l'actif immobilisé (brut)

Immobilisations		Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Incorporelle	Frais d'établissement et de développement – TOTAL I	-	-	-	-
	Autres postes d'immobilisations incorporelles – TOTAL II	992 218	-	12 902	979 316
Corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Construction sur sol propre	-	-	-	-
	Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agencets et am. des constructions	-	-	-	-
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	15 364	-	7 463	7 901
	Installations générales, agencements, aménagements divers	155 128	-	42 969	112 159
	Matériel de transport	128 818	-	-	128 818
	Matériel de bureau et mobilier informatique	382 002	27 734	29 619	380 117
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-
TOTAL III		681 312	27 734	80 050	628 996
Financière	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	-	-	-	-
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-
	Prêts et autres immobilisations financières	123 969	31 855	21 356	134 469
TOTAL IV		123 969	31 855	21 356	134 469
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		1 797 499	59 589	114 308	1 742 780



2.1.4 Tableaux des amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.



2.1.5 Amortissements de l'actif immobilisé

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement - TOTAL I					
Autres immobilisations incorporelles - TOTAL II		196 165	7 829	12 902	181 082
Terrains		-	-	-	-
Constructions	Sur sol propre	-	-	-	-
	Sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	-	-	-	-
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	14 425	442	7 463	7 404
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	83 062	11 773	42 969	51 866
	Matériel de transport	128 818	-	-	128 818
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	287 387	26 668	29 619	284 437
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
TOTAL III		513 692	38 883	80 050	472 525
TOTAL GÉNÉRAL. (I+II+III)		709 857	46 713	92 952	663 617



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS



2.1.6 Immobilisations financières

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition apports Virements	Virement poste à poste	Cessions Rebuts
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Titres de participation (y compris évaluées par équivalence, ci-dessus)	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	31 855	-	21 356



2.1.7 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur comptable. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à celle-ci.

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		-	-	-
	Prêts		48 204	48 204	-
	Autres immobilisations financières		86 265	86 265	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		4 574	4 574	-
	Autres créances clients		2 240 381	2 240 381	-
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie		-	-	-
	Personnel et comptes rattachés		19 650	19 650	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	-	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	150 761	150 761	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-	-
		Divers	-	-	-
	Groupes et associés		-	-	-
	Débiteur divers		235 500	235 500	-
Charges constatées d'avance		1 356 038	1 356 038	-	
TOTAL			4 141 372	4 141 372	-



2.1.8 Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	-
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	78 282
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
État	-
Divers	-
TOTAL	78 282



2.2 Passif

2.2.1 Capitaux propres

2.2.1.1 Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	100 000	-	-	100 000
Primes, réserves et écarts	1 329 416	259 849	-	1 589 265
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	459 849	177 730	-	637 579
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	1 889 265	437 579	-	2 326 844

2.2.1.2 Capital

Le capital est composé de 10 000 parts de 10 euros de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS



2.2.2 Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	52 500	52 500	-	-
- A + d'1 à l'origine	60 339	60 339	-	-
Emprunts et dettes financières Divers	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	876 583	876 583	-	-
Personnel et comptes rattachés	488 058	488 058	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	417 965	417 965	-	-
Impôts sur les bénéfices	62 888	62 888	-	-
TVA	395 514	395 514	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	59 021	59 021	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	-	-	-	-
Autres dettes	-	-	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	2 472 894	2 472 894	-	-
TOTAL	4 885 761	4 885 761	-	-



2.2.3 Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	297 179
Charges sociales provisionnées	118 871
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	25 316
RRR à accorder, avoirs à établir	-
Participation des salariés	170 692
Personnel	20 000
Sécurité sociale	42 138
Autres charges fiscales	39 124
Divers	-
TOTAL	713 320

ADSI

Société par Actions Simplifiée au capital de 100 000 euros

Siège social : 116 RUE DE VERDUN
92800 PUTEAUX

480 624 600 RCS NANTERRE

RAPPORT DE GESTION **(Exercice clos le 30 septembre 2025)**

Chers Associés,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle à l'effet de vous rendre compte de l'activité de notre Société au cours de l'exercice clos le **30 septembre 2025**, des résultats de cette activité, des perspectives et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous rappelons que tous les documents sociaux, comptes, rapports ou autres documents s'y rapportant, vous ont été communiqués ou mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les statuts et les dispositions légales et réglementaires.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

Notre Société a pour activité le conseil, la formation, l'assistance à la réalisation, la réalisation en systèmes d'informations.

La Société a rejoint le Groupe Parthena et, par une décision du 4 septembre 2025, la société Parthena Consultant a fait acquisition des parts détenues par l'Associé Majoritaire.

Les résultats de la Société sont en adéquation avec les budgets et les prévisionnels fournis à nos partenaires.

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement significatif n'est intervenu entre la clôture de l'exercice et la date d'établissement du présent rapport. L'activité de la Société s'est poursuivie régulièrement.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le **30 septembre 2025** ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au cours de l'exercice écoulé, l'ensemble des **produits** de la Société s'est élevé à un montant hors taxes de **11 754 417 €**

contre 10 015 626 € pour l'exercice précédent.

Pour la même période, le total des **charges** s'est élevé à un montant hors taxes de
 **10 763 710 €**
 contre **9 327 412 €** pour l'exercice précédent.

Pour comparaison, nous vous indiquons ci-dessous la répartition de ces produits et charges pour les deux derniers exercices écoulés :

	30.09.2025	30.09.2024
Chiffre d'affaires	<u>11 727 295 €</u>	10 003 597 €
Produits d'exploitation	<u>11 754 417 €</u>	10 015 626 €
Charges d'exploitation	<u>10 763 710 €</u>	9 327 412 €
Résultat d'exploitation	<u>990 707 €</u>	688 214 €
Traitements et salaires	<u>4 144 646 €</u>	3 722 945 €
Charges sociales	<u>1 876 302 €</u>	1 628 262 €

Compte tenu d'un résultat financier de (43 195) euros contre (47 252) euros au titre de l'exercice précédent, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 1 033 902 euros contre **735 466** euros pour l'exercice précédent.

Compte-tenu des éléments ci-dessus, du résultat exceptionnel de **(0)** euros contre **(0)** euros au titre de l'exercice précédent, de la participation des salariés aux résultats de l'entreprise pour **170 692** euros et de l'impôt sur les bénéfices de **225 632 euros**, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice net de **637 578 euros** contre un bénéfice de **459 848** euros au titre de l'exercice précédent.

Au **30 septembre 2025**, le total du bilan de la Société s'élevait à **7 237 773** euros contre **6 635 498 euros** pour l'exercice précédent.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à **six cent trente-sept mille cinq cent soixante-dix-huit (637 578 €)**, de la manière suivante :

- Autres Réserves : 400 892 €

- Dividendes : 236 686 €

SITUATION DES CAPITAUX PROPRES

Si la proposition d'affectation ci-dessus était adoptée, les capitaux propres de la Société se présenteraient de la manière suivante :

- Capital social	100 000 €
- Primes d'émission, de fusion	0 €
- Réserve légale	10 000 €
- Réserves réglementées	0 €
- Autres réserves	1 980 158 €
- Provisions réglementées	0 €
TOTAL	2 090 158 €

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

En exécution des dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est précisé que les dividendes suivants ont été distribués au cours des trois derniers exercices :

- Exercice 30/09/2024 : 200 000 euros
- Exercice 30/09/2023 : 500 000 euros
- Exercice 30/09/2022 : 0 euros

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 6 502 euros, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement, ainsi que l'impôt supporté en raison desdites dépenses et charges,

Il s'agit :

- Taxes sur les voitures de sociétés pour	6 502 €
---	---------

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport de votre Commissaire aux Comptes et de son rapport spécial sur les conventions visées aux articles L 227-10 et suivants du Code de Commerce.

INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions du Code de Commerce, nous vous indiquons la décomposition, conformément aux modèles établis par l'arrêté du 20 mars 2017, des délais de paiement de nos fournisseurs et clients, savoir :

Informations relatives aux délais de paiements des fournisseurs et des clients
Nous vous présentons ci-après les factures reçues et émises non réglées à la clôture de l'exercice dont le terme est échu (C. Com. Art. L. 441-1-1 et D. 441-4)

Article D. 441 L. - 1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu							Article D. 441 L. - 2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30	31 à 60	61 à 90	91 et plus	Total (1 jour et +)	0 jour (indicatif)	1 à 30	31 à 60	61 à 90	91 et plus	Total (1 jour et +)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	Ne pas renseigner						Ne pas renseigner					
Montant total TTC des factures concernées	730 934	24 848	37 272	58 213			2 162 099					
Pourcentage du montant total des achats TTC de l'exercice	0,00%	13,35%	0,45%	0,68%	1,06%	0,00%	Ne pas renseigner					
Pourcentage du chiffre d'affaires TTC de l'exercice	Ne pas renseigner						0,00%	15,42%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues							2					
Montant total des factures exclues							4573,78					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiements	☐ Délais contractuels : (préciser) ☐ Délais légaux : (préciser)						☐ Délais contractuels : (préciser) ☐ Délais légaux : (préciser)					

TOTAL ACHAT TTC	TOTAL VENTES TTC
5 473 413	14 022 336

Le montant des factures peut être TTC si c'est plus adapté, dans ce cas le total des achats/ventes ci-dessus doit également être en TTC

RESTRUCTURATION DU GROUPE

Les opérations de restructuration ont permis de simplifier l'organisation administrative mais aussi et surtout viennent conforter l'adhésion des collaborateurs au Groupe.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

La Société entend poursuivre son activité sociale.

CONCLUSIONS

Nous vous demandons de bien vouloir voter le texte des résolutions que nous soumettons à votre approbation.

Le Président

Laurent LE MERCIER

DocuSigned by:
Laurent LE MERCIER
7CD1AAC84148429...



**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS**

LE 30 SEPTEMBRE 2025.

ADSI SAS

SOCIETE ANONYME SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 100.000 €

**Siège Social : 116 Rue de Verdun
92800 Puteaux**

R.C.S. : Nanterre B 480.624.600



ADSI SAS
Siège Social : 116 Rue de Verdun
92800 Puteaux

R.C.S. Nanterre B 480.624.600

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES
ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2025**

Mesdames, Messieurs, les associés

I) Opinion

En exécution de la mission complémentaire qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 26/11/2024 dans le cadre des dispositions de l'article L 820-3-1 du code de commerce, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ADSI relatifs à l'exercice clos le 30 Septembre 2025 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II) Fondement de l'opinion

a) Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du (des) commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

b) Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 Octobre 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

II) Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et plus particulièrement sur la valorisation des stocks ainsi que les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes.

Nos travaux ont notamment consisté à apprécier la régularité et la cohérence des données et méthodes utilisées pour déterminer la valeur des actifs et à nous assurer que l'information donnée à ce titre est pertinente.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV) Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires. Concernant les informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente dans les autres documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

V) Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le





contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI) Responsabilités du (des) commissaire(s) aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les



concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Versailles
Le 14 Mars 2026


A.C.G. AUDIT SARL
Société d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
Associé Signataire : **Pascal DESBORDES**



Actif		Au 30/09/2025			Au 30/09/2024
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Capital souscrit non appelé					
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement			
		Frais de développement			
		Concessions, brevets et droits similaires	65 717	60 773	4 944
		Fonds commercial (1)	170 467		170 467
		Autres immobilisations incorporelles	743 130	130 318	612 811
		Immobilisations incorporelles en cours			
		Avances et acomptes			
		TOTAL	979 315	191 091	788 223
	Immobilisations corporelles	Terrains			
		Constructions			
		Inst. techniques, mat. out. industriels	7 901	7 404	496
		Autres immobilisations corporelles	621 094	465 120	155 973
		Immobilisations en cours			
		Avances et acomptes			
		TOTAL	628 995	472 525	156 470
	Immobilisations financières ⁽²⁾	Participations évaluées par équivalence			
		Autres participations			
		Créances rattachées à des participations			
		Titres immob. de l'activité de portefeuille			
		Autres titres immobilisés			
		Prêts	48 203	4 200	44 002
		Autres immobilisations financières	86 265		86 265
		TOTAL	134 469	4 200	130 268
Total de l'actif immobilisé		1 742 780	667 818	1 074 962	1 087 642
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements			
		En cours de production de biens			
		En cours de production de services			
		Produits intermédiaires et finis			
		Marchandises	2 524		2 524
		TOTAL	2 524		3 560
		Avances et acomptes versés sur commandes	300		300
	Créances ⁽³⁾	Clients et comptes rattachés	2 244 954	3 811	2 241 143
		Autres créances	405 910		405 910
		Capital souscrit et appelé, non versé			
		TOTAL	2 650 865	3 811	2 647 054
	Divers	Valeurs mobilières de placement	75 252		75 252
		(dont actions propres :)			
		Instruments de trésorerie			
		Disponibilités	2 081 642		2 081 642
		TOTAL	2 156 895		2 156 895
Charges constatées d'avance		1 356 037		1 356 037	1 276 246
Total de l'actif circulant		6 166 623	3 811	6 162 811	5 547 856
Frais d'émission d'emprunts à étaler					
Primes de remboursement des emprunts					
Écarts de conversion actif					
TOTAL DE L'ACTIF		7 909 403	671 629	7 237 773	6 635 498
Renvois :		(1) Dont droit au bail			
		(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières		134 469	123 969
		(3) Dont créances à plus d'un an (brut)			
Clause de réserve de propriété	Immobilisations	ACG AUDIT SARL Sté d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes Stocks Au capital de 40.000 € Créances clients 68 Rue Albert Joly, 78000 VERSAILLES Tél. 01.30.21.85.11 Fax : 01.39.50.44.27 SIRET : 453 356 719 00022 APE 741 C			



Passif		Au 30/09/2025	Au 30/09/2024
Capitaux propres	Capital (dont versé : 100 000)	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	10 000	10 000
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	1 579 264	1 319 415
	Report à nouveau		
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	637 578	459 848
	Situation nette avant répartition	2 326 843	1 889 264
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total		2 326 843	1 889 264
Provisions	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	112 839	310 792
	Emprunts et dettes financières divers (3)		3 117
	Total	112 839	313 909
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)	25 169	27 821
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	876 582	835 719
	Dettes fiscales et sociales	1 423 445	1 256 254
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	Autres dettes		37 587
	Instruments de trésorerie		
	Total	2 300 027	2 129 561
Produits constatés d'avance		2 472 893	2 274 940
Total des dettes et des produits constatés d'avance		4 910 930	4 746 233
Écart de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF		7 237 773	6 635 498
	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an		
	à moins d'un an	4 885 760	4 718 412
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			
(3) dont emprunts participatifs			

ACG AUDIT SARL
 Sté d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
 Au capital de 40.000 €
 68 Rue Albert Joly, 78000 VERSAILLES
 Tél. 01.30.21.85.11 Fax : 01.39.50.44.27
 SIRET : 453 356 719 00022 APE 741 C



		France	Exportation	Du 01/10/2024 Au 30/09/2025 12 mois	Du 01/10/2023 Au 30/09/2024 12 mois
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises	46 253		46 253	27 937
	Production vendue : - Biens	545		545	
	- Services	11 680 495		11 680 495	9 975 659
	Chiffre d'affaires net	11 727 295		11 727 295	10 003 597
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation			5 916	12 000
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			18 332	
	Autres produits			2 873	29
	Total			11 754 417	10 015 626
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats			69 792	40 009
	Variation de stocks			1 035	1 121
	Matières premières et autres approvisionnements Achats				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)			4 479 939	3 733 120
	Impôts, taxes et versements assimilés			120 846	143 830
	Salaires et traitements			4 144 646	3 722 945
	Charges sociales			1 876 302	1 628 262
	Dotations sur immobilisations amortissements			46 712	57 044
	d'exploitation sur actif circulant provisions			4 200	
	Autres charges			20 233	1 078
	Total			10 763 710	9 327 412
	Résultat d'exploitation	A		990 707	688 214
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée	B			
	Perte supportée ou bénéfice transféré	C			
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)				
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)			1 012	
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			43 681	50 149
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			44 694	50 149
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (5)			1 498	2 896
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			1 498	2 896
	Résultat financier	D		43 195	47 252
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)	E		1 033 902	735 466

ACG AUDIT SARL
Sté d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Au capital de 40.000 €
68 Rue Albert Joly, 78000 VERSAILLES
Tél. 01.30.21.85.11 Fax : 01.39.50.44.27
SIRET : 453 356 719 00022 APE 741 C



		Du 01/10/2024 Au 30/09/2025 12 mois	Du 01/10/2023 Au 30/09/2024 12 mois
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
	Total		
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total		
Résultat exceptionnel		F	
Participation des salariés aux résultats		G	170 692
Impôt sur les bénéfices		H	225 632
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)			459 848
Renvois			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		

SAS ADSI

Annexe aux comptes
Exercice clos
Le 30/09/2025

ACG AUDIT SARL
Sté d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Au capital de 40.000 €
68 Rue Albert Joly, 78000 VERSAILLES
Tél. 01.30.21.85.11 Fax : 01.39.50.44.27
SIRET : 453 356 719 00022 APE 741 C

Table des matières

1	Faits caractéristiques de l'exercice.....	2
1.1	Évènements principaux.....	2
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	2
2	Informations relatives au bilan.....	3
2.1	Actif	3
2.1.1	Immobilisations incorporelles.....	3
2.1.2	Immobilisations corporelles.....	3
2.1.3	État de l'actif immobilisé (brut).....	4
2.1.4	Tableaux des amortissements	5
2.1.5	Amortissements de l'actif immobilisé	6
2.1.6	Immobilisations financières.....	7
2.1.7	Créances.....	8
2.1.8	Produits à recevoir	9
2.2	Passif	10
2.2.1	Capitaux propres.....	10
2.2.2	Dettes financières et autres dettes	11
2.2.3	Charges à payer	12

ACG AUDIT SARL
 Sté d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
 Au capital de 40.000 €
 68 Rue Albert Joly, 78000 VERSAILLES
 Tél. 01.30.21.85.11 Fax : 01.39.50.44.27
 SIRET : 453 356 719 00022 APE 741 C

1 Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Évènements principaux

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général (PCG), modifié par le règlement de l'ANC 2016-07.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence,

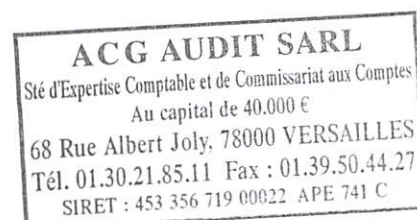
Conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.



2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Immobilisations incorporelles

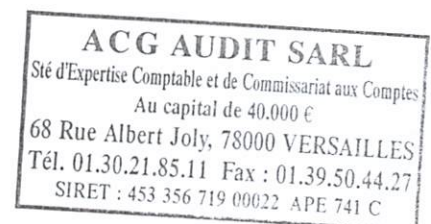
Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, déduction faite des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.



2.1.3 État de l'actif immobilisé (brut)

	Immobilisations	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Incorporelles	Frais d'établissement et de développement – TOTAL I	-	-	-	-
	Autres postes d'immobilisations incorporelles – TOTAL II	992 218	-	12 902	979 316
Corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Construction sur sol propre	-	-	-	-
	Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agencés et am. des constructions	-	-	-	-
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	15 364	-	7 463	7 901
	Installations générales, agencements, aménagements divers	155 128	-	42 969	112 159
	Matériel de transport	128 818	-	-	128 818
	Matériel de bureau et mobilier informatique	382 002	27 734	29 619	380 117
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-
TOTAL III		681 312	27 734	80 050	628 995
Financière	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	-	-	-	-
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-
	Prêts et autres immobilisations financières	123 969	31 855	21 356	134 469
TOTAL IV		123 969	31 855	21 356	134 469
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		1 797 499	59 589	114 308	1 742 780

ACG AUDIT SARL
 Sté d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
 Au capital de 40.000 €
 68 Rue Albert Joly, 78000 VERSAILLES
 Tél. 01.30.21.85.11 Fax : 01.39.50.44.27
 SIRET : 453 356 719 00022 APE 741 C

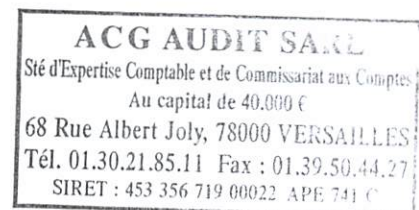
2.1.4 Tableaux des amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.



2.1.5 Amortissements de l'actif immobilisé

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement - TOTAL I	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles - TOTAL II	196 165	7 829	12 902	191 092
Terrains	-	-	-	-
Constructions	Sur sol propre	-	-	-
	Sur sol d'autrui	-	-	-
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	14 425	442	7 463	7 404
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	83 062	11 773	42 969
	Matériel de transport	128 818	-	-
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	287 387	26 668	29 619
	Emballages récupérables et divers	-	-	-
TOTAL III	513 692	38 883	80 050	472 525
TOTAL GÉNÉRAL. (I+II+III)	709 857	46 713	92 952	663 617

ACG AUDIT SARL
 Sté d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
 Au capital de 40.000 €
 68 Rue Albert Joly, 78000 VERSAILLES
 Tél. 01.30.21.85.11 Fax : 01.39.50.44.27
 SIRET : 453 356 719 00022 APE 741 C

ACG AUDIT SARL
 Sté d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
 Au capital de 40.000 €
 68 Rue Albert Joly, 78000 VERSAILLES
 Tél. 01.30.21.85.11 Fax : 01.39.50.44.27
 SIRET : 453 356 719 00022 APE 741 C

2.1.6 Immobilisations financières

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition apports Virements	Virement poste à poste	Cessions Rebut
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Titres de participation (y compris évaluées par équivalence, ci-dessus)	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	31 855	-	21 356

ACG AUDIT SARL
 Sté d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
 Au capital de 40.000 €
 68 Rue Albert Joly, 78000 VERSAILLES
 Tél. 01.30.21.85.11 Fax : 01.39.50.44.27
 SIRET : 453 356 719 00022 APE 741 C

2.1.7 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur comptable. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à celle-ci.

	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	-	-	-
	Prêts	48 204	48 204	-
	Autres immobilisations financières	86 265	86 265	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	4 574	4 574	-
	Autres créances clients	2 240 381	2 240 381	-
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie	-	-	-
	Personnel et comptes rattachés	19 650	19 650	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	150 761	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-
		Divers	-	-
	Groupes et associés	-	-	-
	Débiteur divers	235 500	235 500	-
Charges constatées d'avance		1 356 038	1 356 038	-
TOTAL		4 141 372	4 141 372	-

2.1.8 Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	-
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	78 282
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
État	-
Divers	-
TOTAL	78 282

ACG AUDIT SARL
 Sté d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
 Au capital de 40.000 €
 68 Rue Albert Joly, 78000 VERSAILLES
 Tél. 01.30.21.85.11 Fax : 01.39.50.44.27
 SIRET : 453 356 719 00022 APE 741 C

2.2 Passif

2.2.1 Capitaux propres

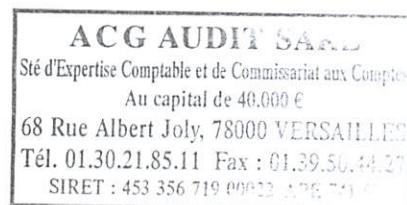
2.2.1.1 Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	100 000	-	-	100 000
Primes, réserves et écarts	1 329 416	259 849	-	1 589 265
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	459 849	177 730	-	637 579
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	1 889 265	437 579	-	2 326 844

2.2.1.2 Capital

Le capital est composé de 10 000 parts de 10 euros de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.



2.2.2 Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	52 500	52 500	-	-
- A + d'1 à l'origine	60 339	60 339	-	-
Emprunts et dettes financières Divers	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	876 583	876 583	-	-
Personnel et comptes rattachés	488 058	488 058	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	417 965	417 965	-	-
Impôts sur les bénéfices	62 888	62 888	-	-
TVA	395 514	395 514	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	59 021	59 021	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	-	-	-	-
Autres dettes	-	-	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	2 472 894	2 472 894		
TOTAL	4 885 761	4 885 761		

ACG AUDIT SARL
 Sté d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
 Au capital de 40.000 €
 68 Rue Albert Joly, 78000 VERSAILLES
 Tél. 01.30.21.85.11 Fax : 01.39.50.44.27
 SIRET : 453 356 719 00022 APE 741 C

2.2.3 Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	297 179
Charges sociales provisionnées	118 871
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	25 316
RRR à accorder, avoirs à établir	-
Participation des salariés	170 692
Personnel	20 000
Sécurité sociale	42 138
Autres charges fiscales	39 124
Divers	-
TOTAL	713 320



**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE**

LE 30 SEPTEMBRE 2025

ADSI SAS

SOCIETE ANONYME SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 100.000 €

Siège Social : 116 Rue de Verdun

92800 Puteaux

R.C.S. : Nanterre B 480.624.600



ADSI SAS
Siège Social : 116 Rue de Verdun
92800 Puteaux

R.C.S. Nanterre B 480.624.600

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
(Articles 227-10 à 227-12 du Nouveau Code de Commerce)

EXERCICE 2025

Aux Associés,

En notre qualité de commissaire(s) aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, en application de l'article 17 des statuts, il nous appartient de vous communiquer, le cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.



CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs :

1. Convention Mangement Fees avec ADSI GROUP

- a. Des managements fees ont été facturés par la société ADSI GROUP devenu OP Associés pour un montant de 360.000 €. La société ADSI GROUP est détenu par Messieurs Florent OMONT et Mr Martin PARARD

Fait à Versailles

Le 14 Mars 2026

A.C.G AUDIT SARL

Société d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes

Associé Signataire : **Pascal DESBORDES**